

Grille de sélection des projets candidats au dispositif d'aide « PAT Loire Layon Aubance » 2019

Le Projet Alimentaire Territorial Loire Layon Aubance est un **projet du territoire**, qui a pour ambition de fédérer et **mettre en réseaux** les acteurs autour de l'**alimentation**, de partager un diagnostic et des outils communs et de mettre en place une stratégie et un **programme d'actions**.

La présente grille de sélection constitue un outil d'aide à la décision pour le Comité de pilotage PAT de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance permettant d'évaluer l'opportunité des projets souhaitant s'inscrire dans la cadre du Projet Alimentaire Territorial, de prioriser les dossiers éligibles et de leur attribuer, le cas échéant, un soutien financier.

L'évaluation des projets sera effectuée selon les critères de sélections définis ci-dessous :

- Rayonnement
- Dimension innovante
- Dimension partenariale et collective
- Effet levier du financement CCLLA
- Perspectives de création d'emploi
- Inscription dans les différents axes d'intervention du PAT Loire Layon Aubance

La notation totale de la grille est sur 15 points, le seuil de sélection est fixé à 9 points.

Intitulé du projet :	
Identification du porteur de projet :	

A. Rayonnement du projet

- Le projet rayonne à l'échelle d'une commune, d'une commune déléguée (1)
- Le projet rayonne à l'échelle de plusieurs communes, d'une commune nouvelle (2)
- Le projet rayonne à l'échelle de la communauté de communes, du bassin de vie (3)

B. Dimension innovante du projet

- Le projet reconduit une opération déjà existante (0)
- Le projet améliore une opération existante (1)
- Le projet est nouveau pour le territoire (2)
- Le projet est totalement nouveau et expérimental (3)

C. Dimension partenariale et collective du projet

- Le projet est mené par un seul acteur, sans concertation (0)
- Le projet est mené par un nombre restreint d'acteurs issus d'un seul secteur (1)
- Le projet est mené en associant des acteurs locaux publics et/ou privés, de divers secteurs, et/ou mobilise les habitants et usagers (2)

D. L'effet levier du financement CCLLA

- Sans l'aide CCLLA, le projet se réaliserait dans les mêmes conditions (0)
- Sans l'aide CCLLA, le projet se réaliserait mais pas immédiatement (0.5)
- Sans l'aide CCLLA, Le projet se réaliserait mais différemment (1)
- Sans l'aide CCLLA, Le projet ne se réaliserait pas (2)

E. Perspectives de création d'emploi

- Le projet doit permettre le maintien d'emploi (1)
- Le projet doit permettre la création d'un emploi (y compris celui du chef d'entreprise) (2)
- Le projet doit permettre la création de deux emplois et + (3)

F. Inscription dans les différents axes d'intervention du PAT Loire Layon Aubance

- Le projet ne s'inscrit dans aucun des axes d'intervention du PAT LLA (0)
- Le projet s'inscrit dans 1 des 7 axes d'intervention du PAT LLA (1)
- Le projet s'inscrit dans plusieurs axes d'intervention du PAT LLA (2)

TOTAL A+B+C+D+E+F = /15

Axes d'intervention du PAT Loire Layon Aubance

- Restauration collective
- Production locale
- Production et pratiques
- Porteurs de projet
- Restauration et gastronomie locale
- Commerce de proximité
- Tourisme et lien social